

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

QUATRIEME SESSION ORDINAIRE de 1955
Séance du MARDI 29 NOVEMBRE 1955

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Maxime VALLON-HOARAU, Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur GUINOT Alix est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

MM. VALLON-HOARAU Maxime - PARIS Raymond - GUINOT Alix - VELOUPOULLE Antoine - MESNIER Georges - de la HOGUE Amédée - COLLET Edouard - GUICHARD Roger - Mme CHASSAGNE Raoul - Melle LAURENT Solange - M. BOYER Jean Marc - Mme DUFOURG Paul - MM. DUPUIS Raphaël - FERRERE Michel - ROBERT Joseph - Mme AMELIN Raoul - Mme LE TOULLEC Jean - MME. CHAVRIACOUTY Yves - PAUS Louis - FABRE Arsène.

Absents excusés: M. MAUREAU Charles - Mme LEGER Stéphane - M? MITHRA Georges.

Absents: MM. DIEUDONNE Gaston - SALEZ Léonce - RIVIERE Bertrand.

Hors du Département: M. GAUVIN Félix.

Quatre procurations sont déposés sur le bureau du Maire:

- 1°) celle de M. LAPIERRE Henri, à M. PAUS Louis
- 2°) celle de M. SOMOGUY Paul, hors du Département, à Mme AMELIN Raoul
- 3°) celle de M. AGENOR Dutremblay, hors du Département, à Mme LE TOULLEC Jean;
- 4°) celle de Melle DALLEAU-HENRY Thérèse, à M. CHAVRIACOUTY Yves.

Le Maire déclare que le Conseil Municipal réuni sur seconde convocation peut délibérer quel que soit le nombre de Conseillers présents.